N° 59

## **AVRIL 2023**



30 avril 1923

## LES DIMANCHES MINISTERIELS LE M. REIBEL A PRÉSIDÉ HIER la cérémonie d'inauguration du nouveau village des Eparges reconstruit grâce à la générosité Hollandaise lie Verdun, 29 avril. — M. Reibel, ministre des Régions libérées, venant inaugurer le village des Eparges, commune meusienne reconstruite grâce à la générosité d'un comité de notables néerlandais, est arrivé à Verdun à midi. Il élait accompagné de M. Loudon, ministre de Hollande à Paris. de Ro au du de lieu l'inauguration du monument aux morts des enfants de Colombes, morts qu ministre de Hollande à Paris. Il est reparti aussitôt avec les parlementaires de la Meuse, le préfet, et les personnalités hollandaises, pour les





Cette inauguration a eu lieu à 9 h.

pour la France.

SO

tér

rei

# Le Petit Journal de L'ESPARGE

## **SOMMAIRE**

Page 3: Editorial

Page 4 : calendrier des activités du 2ème trimestre 2023 – détail des marches

Pages 5-6: La section marche « Des vestiges au milieu des bois »

Page 6 : Le comité de pilotage

Pages 7-8-9 : La cérémonie du Trottoir - le Lundi de Pâques

Pages 10-11: Les conférences de L'Esparge « L'eau, un trésor caché à préserver » par Lionel Jacquemin

Pages 11-12-13 : conférence « Enquête d'identités » par le Dr Bruno Frémont

Page 14 : Les sites de Mémoire du Saillant de Saint-Mihiel en danger - Le collectif « Jeunes en Meuse »

Pages 15-16-17: La Hollande et la France - 2ème partie

Pages 18-19: Les chroniques de Martine « Une belle surprise »



## LE PETIT JOURNAL DE L'ESPARGE

Présidente : Patricia Pierson

7 rue du calvaire, 55160 Les Eparges Tél: 03 29 80 88 21

Responsable de la rédaction : Patricia Pierson

Contact: lesparge@orange.fr

www.lesparge.fr

Adhésion à L'Esparge : 13€

Abonnement + adhésion : 37€

## **EDITORIAL**

Chers amis lecteurs,

Plongez-vous, à travers les pages de ce Petit Journal, dans l'actualité de ces trois derniers mois aux Eparges. Nous sommes loin des agitations médiatiques et des grands rendez-vous festifs ; nous vivons au rythme de notre territoire qui est un territoire rural plein de charme et de richesse cachée.

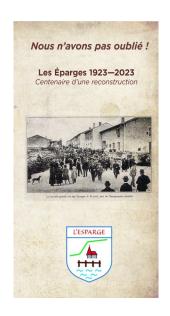
Ici, on ne peut dissocier le passé et le présent.

Ce constat est plus qu'une réflexion ; il est une réalité visible et palpable que nous vérifions depuis que L'Esparge explore l'univers qui l'entoure : le village, la crête, les bois environnants et les empreintes humaines laissées par de nombreux acteurs aux horizons variés : paysans, soldats, écrivains, sculpteurs, prêtre et mécènes. Ils ne sont plus de ce monde, mais un jour leurs destins se sont croisés et ils ont écrit une page de notre histoire. Savaient-ils que nous parlerions d'eux, cent ans plus tard ? C'est toute la beauté de notre démarche : ne pas oublier!

Nos activités ont repris avec le printemps : les visites guidées pour les scolaires et les touristes, les conférences, les marches « nature et Mémoire », les recherches historiques et, enfin, la préparation de la journée du 14 octobre prochain à l'occasion du centenaire de la reconstruction des Eparges, une manifestation franco-hollandaise de belle envergure (voir le détail ci-après).

Bonne lecture!

Patricia



## 14 octobre 2023... Retenez cette date!

Voici 100 ans que la belle histoire de la reconstruction des Éparges a commencé. Elle est due à la générosité d'Andries van Wezel, un riche hollandais dont nous honorerons la mémoire le <u>14 octobre prochain</u>. Il n'eut pas la joie de voir les premières maisons inaugurées le 29 avril 1923 en présence des ministres français et hollandais et d'une foule nombreuse car il mourut sur le bateau qui le conduisait en France pour la pose de la première pierre de la reconstruction le <u>1er</u> juillet 1921. Heureusement, son ami Joseph Asscher mena le projet d'Andries jusqu'à son terme. Il sera évoqué, lui aussi, au cours de cette journée d'hommage. Le programme sera le suivant :

- à 10h, aux Éparges, inauguration du monument et du square van Wezel en présence de l'ambassadeur des Pays-Bas et des descendants des familles van Wezel et Asscher que nous avons réussi à contacter. Un vin d'honneur sera offert par la commune des Eparges
- \* De 14h30 à 16h30 : à Verdun, aux « Jardins du Mess », l'Esparge organise trois « tables rondes » animées par des historiens français et hollandais
- \* De 16h45 à 17h15 : cérémonie au monument « A la Défense », en bord de Meuse.

La participation à cette journée est libre.

## CALENDRIER DES PROCHAINES ACTIVITÉS

### Mai

Samedi 13 mai: conférence « Les tuniques bleues » par Xavier Pierson. De Flirey à la « conquête de l'ouest », c'est un coup de projecteur sur le contexte dans lequel ont été tournés les épisodes de Rintintin (voir Petit Journal n° 56) avec les guerres indiennes. RDV à 14h30 à la salle le Barboux. Prix: 5€/pers.

<u>Mardi 16 mai</u> : marche nature et Mémoire - « La stèle du lieutenant Bessec (11km) - Départ 14h de Dommartin. (voir détails plus loin)

Lundi 29 mai : Cérémonie du Lundi de Pentecôte organisée par l'UNC Fresnes. RDV au Point X à 10h (messe suivie du jeté de fleurs dans l'entonnoir, puis vin d'honneur offert par la commune des Eparges et projection du diaporama de L'Esparge. (En cas de mauvais temps la messe sera célébrée dans l'église des Éparges).

### Juin

<u>Mardi 6 juin</u>: Visite des tranchées allemandes de Flirey ». Ces tranchées en partie bétonnées sont conservées, maintenues et entretenues par l'association ALHIMIC (Association Lorraine d'Histoire Militaire Contemporaine—www.alhimic.fr).

Prix: 2€/pers. RDV à 14h30 à Flirey.

<u>Mardi 13 juin</u>: marche nature et Mémoire - « Le cantonnement à Mont-sous-les-Côtes (14km). Départ 14h les Éparges. (voir détails plus loin)

## Juillet

Samedi 1er juillet : traditionnel barbecue de L'Esparge - RDV à midi à la salle des fêtes des Éparges - Prix du repas : 23€. S'inscrire auprès de Claudine avant le 26 juin au 09.63.67.14.92.

Mardi 04 juillet : marche nature et Mémoire - « Ein VerbandPlatz » sur le chemin des étangs du Longeau. 12 km - Départ 14h de Dommartin (voir détails plus loin)

Samedi 8 juillet : sortie-étude pour les adhérents de L'Esparge en compagnie de Nicolas Czubak qui nous conduira sur les sites de la forêt d'Apremont. Du bois Brûlé au bois d'Ailly, il reviendra sur les combats qui ont embrasé cette partie du front de Meuse de l'automne 1914 à l'été 1915. Cette sortie sera l'occasion de découvrir les nombreux vestiges encore présents dans la forêt. Appuyée sur des témoignages et de nombreuses photos, cette présentation permettra de se pencher, à hauteur d'homme, sur ces événements dramatiques qui se sont déroulés aux portes de Saint-

Mihiel. RDV à 9h30 à l'église d'Apremont. Repas tiré du sac. Fin de la visite 17h30

La maison du site des Éparges sera fermée du 7 juillet au 13 septembre.

## Détails des marches annoncées



\* marche du 16 mai : nous partons de Dommartin la Montagne pour un circuit de 11km assez riche en vestiges.

Le chemin monte tout d'abord vers l'ouest au lieu dit de "la Gaille" pour entrer en forêt de Dommartin. Nous traversons la tranchée de Calonne et empruntons la tranchée des hautes ornières. Très vite nous nous retrouvons dans un ancien camp allemand avec plusieurs vestiges bétonnés. Puis notre parcours va descendre vers le ruisseau de Remivau. Nous nous écartons un peu de notre circuit par un chemin assez raide pour retrouver un ancien fortin situé au sommet de la butte de "Frasey".

Nous redescendons et nous engageons ensuite dans le vallon dit "la fourmilière d'Herbeuville". C'est dans ce défilé que l'on trouve une stèle à la mémoire du lieutenant Georges BESSEC (10<sup>éme</sup> d'artillerie) et du maréchal des logis Pierre MENANDAIS, tombés glorieusement pour la patrie.

Après la traversée de la Calonne nous passons à coté du dernier abri détruit de notre parcours.

Le retour à notre point de départ s'effectue par la D154.

\* marche du 13 juin : cette marche un peu plus longue qu'à l'accoutumée va nous mener à Mont-sous-les-côtes (ancien nom de Mont-Villers). Un peu moins de vestiges sur ce parcours mais un retour dans les pas de Maurice GENEVOIX et de son ami PORCHON qui ont cantonné chez les AUBRY dans ce village.

Nous partons de la mairie des Éparges et après 800 m de marche le long de la D 203, nous bifurquons à gauche pour monter vers la côte des Hures (ancienne position de l'artillerie française). Nous traversons le plateau pour redescendre ensuite sur Mesnil-sous-les côtes. L'itinéraire se poursuit dans la vallée bien dégagée vers Mont-Villers.

Arrivés à l'ancien village de cantonnement, un détour nous amène à l'un des plus petits cimetières militaires de la région de Verdun. Il est implanté dans un cadre idyllique aux pieds des Hauts de Meuse.

Nous revenons sur nos pas sur environ 500m afin de prendre l'ancienne D21 qui monte à travers le bois des trois jurés et nous mène à la tranchée de Calonne. Notre chemin continue dans les bois de Champlon, Trésauvaux et le bois Haut. Le retour à notre point de départ s'effectue par le chemin de la Relève.

\* marche du 04 juillet : Voila un circuit de 12km au départ de Dommartin la Montagne où l'on pourra voir un poste de secours allemand et qui nous mènera aux étangs du Longeau.

Nous commençons par monter sur 1km600 la petite route qui mène à la tranchée de Calonne que nous traversons pour trouver les ruines d'un petit fortin. Notre chemin se poursuit à travers la forêt de « la côte Bossue » et notre descente s'effectue dans un retranchement situé entre les pentes de "la Reculée" et "des Frémis". En bas du vallon, nous prenons à gauche en direction de la forêt domaniale de La Montagne où nous allons découvrir " Ein Verbandplatz " bien enterré et bien conservé. La traversée de la Calonne nous éloigne du front et de ses vestiges mais ce chemin va nous mener dans le cadre idyllique des étangs du Longeau. Après avoir bien profité de ce lieu reposant, Il ne reste plus qu'à rejoindre Dommartin en suivant le GR® de pays de la Woêvre .

## <u>Prévoir pour chaque marche</u>:

- bonnes chaussures de marche
- eau
- de quoi s'alimenter (barres de céréales, fruits, chocolat...)
- bâtons de marche à votre convenance

**Bernard FRANCOIS** 

## LA SECTION MARCHE

Au cours de nos marches au milieu des bois, nous découvrons un patrimoine méconnu composé de tranchées, de sapes, de boyaux, de constructions diverses, de stèles et de pierres tombales isolées...

## Les vestiges aux milieu des bois



L'hôpital d'Herbeuville et l'abri des pionniers



Dans un abri allemand



L'entrée d'un poste de secours

Stèle inaugurée le 4 septembre 2022 en hommage aux soldats Haut-Garonnais



C'est au carrefour de la Calonne, non loin de la stèle du 54<sup>ème</sup> RI, que nous avons eu la surprise de découvrir la pierre tombale de Georges ESCANDE. Qui était ce sergent « à la dépouille ignorée » ?







Claudine a retrouvé les éléments suivants :

Georges, Jean ESCANDE est né le 11 mai 1886 à Paris. Il était employé de banque au moment de la conscription. Tué et porté disparu le 24 avril 1915 à la Tranchée de Calonne, il reçut à titre posthume la Croix de Guerre 14-18 avec étoile d'argent

(citation à l'ordre de la division) et la Médaille militaire. La transcription de sa mort est datée du 22 février 1918. Il est « Mort pour la France » et son nom figure sur le Monument aux Morts de la ville de Paris.



Autre trouvaille au détour d'un layon, cette croix en pierre abîmée par le temps. Elle rappelle la mort de François Christophe HUSSON des Éparges, mort le 13 janvier 1850 à l'âge de 26 ans. Claudine n'a pas trouvé d'informations sur ce jeune homme.

Patricia

s'est éteinte, entourée de ses enfants. Michèle est arrivée aux Éparges il y a un peu plus de 25 ans. Très discrète, elle aimait s'occuper de son jardin et de ses sapins. Amie avec Madame SANGNIER, qui avait des

Le dimanche 16 avril, Madame BRICHE

ennuis de santé, elle « gardait un œil sur elle ». Elle était très attentive à ses enfants et petits-enfants.

A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

AnnieGUCKERT

## LE COMITÉ DE PILOTAGE du 14.10.2023

Ce comité de pilotage s'est réuni aux Éparges le 4 avril dernier - une première réunion avait eu lieu le 12 juin 2022. Il avait pour objet de « faire le point » sur l'avancée de nos recherches, de nos contacts et de la logistique ce cette journée dont L'Esparge est « l'organisateur ».

## Etaient présents :

M. le Préfet Xavier DELARUE

M. JACQUINOT (chargé des relations publiques à la mairie de Verdun)

François COCHER (historien)

Linda KAUFFMAN (consultante pour L'Esparge)

Denis MELLINGER (sculpteur)

Xavier PIERSON (maire des Éparges)

Patricia PIERSON - Claudine BOIGEGRAIN et Claudine PAGLIUCHI (du bureau de L'Esparge)

Etaient excusés:

Mme de VRIES (attachée culturelle de l'ambassade des Pays-Bas)

Carla KOST (historienne - de Rotterdam) Cédric SCHWINDT (directeur de l'ONAC Meuse) Franck MEYER (historien)

Les grandes lignes de l'organisation de la journée du 14 octobre sont désormais bien dessinées, tant dans la forme que dans le contenu (cérémonies et tables rondes) et une information d'importance a alimenté notre réunion : la présence de descendants des familles van Wezel et Asscher! C'est une grande satisfaction pour notre amie Linda Kaufman d'avoir pu entrer en relation avec ces familles aux USA. Les contacts ont été chaleureux et émouvants... c'est une belle page qui s'écrit, cent ans après grâce à L'Esparge... « car nous n'avons pas oublié! ».



De gauche à droite : Denis MELLINGER, M. JACQUINOT, Linda KAUFMAN, Patricia PIERSON, Claudine BOIGEGRAIN, Claudine PAGLIUCHI, François COCHET , M. le Préfet Xavier DELARUE. Photo prise par Xavier PIERSON

## La cérémonie du Trottoir - le Lundi de Pâques

Comme tous les ans, cette cérémonie en hommage aux combattants des Éparges, organisée par la Souvenir Français du canton de Fresnes-en-Woëvre et la commune des Éparges, fut belle et émouvante. Soixante porte-drapeaux, un détachement du 132è RIC (groupe cynotechnique de Suippes), les scolaires de l'école de Fresnes, les « Poilus de la Marne», les associations patriotiques, les autorités civiles et militaires et de très nombreuses personnes venues seules ou en famille étaient présentes, ce lundi de Pâques, au milieu des croix blanches de la nécropole du Trottoir.





Nicolas Czubak prit la parole en premier : (extraits de son discours).

### « Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis dans la nécropole du Trottoir afin de commémorer, au milieu de ces trois mille soldats « Morts pour la France », le 108<sup>e</sup> anniversaire des combats de la semaine de Pâques 1915 menés ici sur la crête des Éparges. Essayons de nous replonger dans le contexte de ces événements particulièrement dramatiques.

Au début de ce mois d'avril 1915, cela fait près d'un mois et demi que les hommes de la 12<sup>e</sup> Division tentent de conquérir la hauteur située devant nous. Au prix de gros sacrifices, ils avaient conquis et conservé le périmètre du point A mais le reste de la colline leur avait échappé malgré les assauts renouvelés.

2 000 hommes perdus du 17 au 21 février... 2 100 autres du 18 au 20 mars et 800 les 27 et 28 mars 1915... Des chiffres, mais n'oublions jamais qu'il y a derrière des vies humaines, perdues ou marquées à jamais dans leur chair et dans leur âme...

Dans ces premières journées d'avril, soldats français et allemands tiennent leurs tranchées creusées dans un terrain

bouleversé par la chute de dizaines de milliers d'obus, un terrain où gisent des centaines de cadavres et tous types d'équipements.

Certains veillent au créneau, d'autres somnolent au fond de leur tranchée ou de leur abri, enroulés dans leur toile de tente, d'autres encore griffonnent quelques lignes dans leur carnet ou sur une carte postale pour témoigner ou rassurer leurs proches. On pellette, on creuse afin de développer ou de consolider les positions de part et d'autre de la ligne de front avant que l'enfer, sans aucun doute, ne se déclenche à nouveau sur la colline.

Le 3 avril, alors que chacun est immergé dans sa tâche ou perdu dans ses pensées, malgré les tirs de harcèlement de l'adversaire, une puis deux, puis des dizaines suivies de centaines de milliers de gouttes se déversent en un véritable rideau de pluie sur la plaine de la Woëvre ainsi que sur le plateau des Hauts de Meuse. Celui-ci ne lâchera pas les hommes qui vont s'affronter lors des jours suivants. En effet, ordre est donné à la 12<sup>e</sup> Division de reprendre les attaques afin de faire tomber la crête des Éparges.

Et le même scénario, connu en février et en mars, va reprendre, implacable, terrible, mais dans une boue encore plus épaisse.

Revenons sur ces journées où rien, vraiment rien, ne fut épargné à ces hommes en uniforme bleu-horizon ou vert-degris.

## Lundi 5 avril 1915

A 15h, les canons français déclenchent un feu d'enfer du point C, point culminant de la crête, au point X, qui domine à l'est de l'éperon, la plaine de la Woëvre. Si de nombreux obus éclatent dans un terrible fracas, d'autres s'enfoncent dans l'épaisse fange sans exploser, faisant jaillir de grands geysers de boue.

Le lieutenant allemand Schwartz, du 6<sup>e</sup> Régiment de Grenadiers, arrivé depuis peu aux Éparges, raconte, depuis la crête de Combres : « A 16h [heure allemande], débute un feu démentiel d'une telle force que l'on n'avait jamais vu... ».

Son compatriote, le sous-lieutenant Kairies décrit le bombardement depuis Herbeuville :

« La hauteur ressemble à un volcan. Rien que le vacarme des obus, partout une épaisse fumée. Bientôt, tous les fils téléphoniques sont déchiquetés et les téléphonistes doivent dans cet enfer réparer tous les dommages ».

Le caporal Stoffer du même régiment, se trouve en réserve avec ses hommes dans la pente sud du point C au moment où l'attaque française de déclenche à 16h :

« Notre position fut totalement détruite, beaucoup de camarades trouvèrent la mort ou furent blessés. D'autres furent ensevelis et enterrés vivants. D'épais nuages de fumée nous empêchaient d'observer les tranchées françaises. Je fus blessé par un éclat d'obus à la tête... »

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 106<sup>e</sup> RI s'est porté à l'attaque et a réussi à conquérir, malgré la pluie, la boue et la défense acharnée des Allemands, le point C. A sa gauche cependant, le 132<sup>e</sup> RI, échoue, à peine sorti de ses parallèles d'attaque, dans sa progression en direction du Point X arrêté par un puissant tir d'artillerie suivi d'un feu croisé de mitrailleuses.



### Mardi 6 avril 1915

A 4h30, les soldats du 47<sup>e</sup> Régiment allemand repartent à l'attaque et réussissent à reprendre le point C. Témoin de ces deux jours de combat, le sergent Eugène-Emmanuel Lemercier\*, artiste peintre à l'avenir prometteur, écrit, dans une lettre adressée à sa mère :

« 6 avril, midi,

Chère mère bien-aimée, à midi, nous voici sur l'extrême position d'attente. Je t'envoie tout mon amour. Quoi qu'il arrive, la vie aura eu de la beauté. ».

Voulant à tout prix reconquérir le terrain perdu, les Français déclenchent une nouvelle préparation d'artillerie. A 16h, plus de 2 000 hommes appartenant, de gauche à droite aux 67<sup>e</sup> RI, 132<sup>e</sup> RI et 106<sup>e</sup> RI, se ruent en avant. Les combats sont furieux : on se fusille à bout portant, s'entretuent à coup de grenades ou à coups de crosse de fusil ou de pelle...

Malgré un terrain dans lequel certains hommes s'enfoncent jusqu'au-dessus des genoux dans cette boue jaune des Éparges, le point C est repris par le 106<sup>e</sup> Rl au 50<sup>e</sup> Régiment d'infanterie allemand. Les pertes ont été nombreuses. Parmi elles, on déplore la disparition d'Eugène-Emmanuel Lemercier, dont le corps n'a jamais été retrouvé...

Et la nuit recouvre à nouveau le champ de bataille rendant encore plus insupportables les cris de souffrance et les appels à l'aide des blessés que les brancardiers n'ont pu prendre en charge.

## Mercredi 7 avril 1915

En début d'après-midi, ce sont près de 2 000 hommes des 47<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> Régiments d'infanterie allemands et du 6<sup>e</sup> Régiment de Grenadiers qui fondent en plusieurs vagues compactes, sur moins de 300 mètres de large, sur les positions françaises du point C. C'est le coup de boutoir final que souhaite l'état-major allemand pour chasser définitivement les Français de la crête. Le point C doit être abandonné par les poilus repoussés sur leurs positions de départ en contrebas du point culminant. Mais en tentant de suivre leurs adversaires, les Allemands sont décimés sous les tirs d'artillerie et les feux croisés de mitrailleuses. 300 hommes sont tués en quelques minutes... Le point C demeure dans les mains allemandes.

Maurice Genevoix, dans Ceux de 14, relate brièvement les événements de cette journée :

« Le 8 avril

... Obligé de m'interrompre brusquement, hier, pour remonter dans la tranchée. Les Boches contre-attaquaient en masse : bombardement invraisemblable. Ces journées dépassent en horreur celles de février. En février, peu de boue ; ces jours-ci, une mer de boue. Des blessés légèrement atteints se sont noyés en essayant de se traîner jusqu'au poste de secours. On s'exalte jusqu'à pouvoir tenir. « J'ai » mes hommes ; Dast et Sansois sont admirables. »

#### Jeudi 8 avril 1915

A 8h du matin, la centaine de canons français redonne de la voix. Il ne saurait être question d'abandonner la position à l'adversaire. Au bout d'une heure, le tir cesse et, de droite à gauche, la 12e compagnie du 106e RI, le 25e BCP et le 1er bataillon du 67e RI s'élancent à nouveau à l'attaque. Les hommes du lieutenant Favatier du 106e RI s'emparent vers 9h10 du point culminant malgré la résistance de groupes dispersés allemands. Le point C est alors définitivement enlevé par les Français.

Par contre le point X échappe toujours aux poilus même si ceux-ci ont réussi à s'en approcher.

Le sergent Schillo, sous-officier du 25<sup>e</sup> BCP, raconte cette journée :

« L'artillerie n'a pas démoli tous les fils de fer et force nous est d'en couper à la cisaille. Pendant ce temps, les mitrailleuses boches creusent de sanglants sillons parmi nos vagues d'assaut ; une moitié de ma capote est enlevée ainsi qu'une jambe de mon pantalon avec sa bande molletière ; j'ai plutôt un drôle d'air. A mesure que nous avançons vers le point X, nous voyons des Boches détaler, certains portant sous leurs bras une de leurs bottes qu'ils ont été forcés d'enlever de leur pied pour pouvoir la sortir de la terre glaise.

Tout en avançant, les chasseurs tirent sur les fuyards ; malgré le feu des mitrailleuses, nous avançons et lançons nos grenades ; les deux artilleries se sont tues car elles ne savant pas au juste ce qui se passe et risquent de tuer leurs propres hommes. [...]

Les hommes ont l'air d'être arrivés au dernier degré de la résistance physique et morale ; nous ressemblons à des fous avec nos yeux fixes, notre figure aussi terreuse que celle des morts. Il nous arrive des prisonniers volontaires, tout de neuf habillés, qui nous assurent que le Kronprinz y mettra ce qu'il faudra en hommes et en matériel, mais que nous ne garderons pas les Éparges. Il est certain que, pas plus tard que cette nuit, nous aurons la visite des Boches... »

Le chasseur Derobe, du même bataillon de chasseurs participe également à cette attaque du 8 avril :

« Notre artillerie pilonne la tranchée au sommet de la crête que nous devons enlever ; l'on glisse, l'on culbute sur ce sol tourmenté, les mitrailleuses du point X nous arrosent ainsi que nos vis-à-vis.

Nous arrivons à la tranchée, les Boches fichent le camp, nous les suivons en leur tirant dessus. Ils ne s'arrêtent pas à cette ligne de soutien, nous continuons à les canarder. Sur notre gauche, deux chasseurs sont sur une petite éminence et tirent sur des Boches qui cherchent à gagner le village de Combres que nous voyons devant nous... Comme nous arrivions à la tranchée de soutien, les 75 commencent à tirer dessus. J'en entends un qui arrive, n'ai pas le temps de me coucher; étant à genoux, je suis projeté à cinq ou six mètres plus loin. Lorsque je veux me relever en m'appuyant sur ma main droite, je la trouve qui touche mon avant-bras, avec ma gauche, je la prends, la ramène à sa position normale, remue des doigts qui fonctionnent. Ce n'est qu'en regardant plus haut que j'aperçois une plaie au biceps, une partie de la manche de ma capote n'existe plus, je n'ai rien senti, ne souffre pas. L'obus est tombé près d'un groupe de mon escouade. Lorsque l'on est en tirailleurs, les hommes ont toujours tendance à se regrouper.

Je dis à un sergent de me débarrasser de mon équipement, il prend son couteau, coupe tout.

Je reprends en sens inverse le chemin que nous venons de parcourir, faisant pas mal de culbutes. J'arrive à la tranchée où nous avons laissé nos sacs. En sautant dedans, je tombe presque sur le dos de notre commandant Cabotte qui, son revolver à la main, me demande où je vais, je lui montre mon bras en lui disant que je suis blessé, il me répond que j'aille me faire panser et que je remonte, je ne lui ai pas dit « merde » mais j'y ai pensé, me disant qu'il n'était pas près de me revoir. Je cherche mon sac, ne le retrouve pas. [...]

Nous arrivons à une maison à la sortie des Éparges où il y a un poste de secours, voyant que nos pansements tiennent, ils nous disent de continuer par Mesnil, Mont-sous-les-Côtes pour gagner les Trois Jurés, dans la forêt de Sommedieue, où se trouve une ambulance. »

### Vendredi 9 avril 1915

Les différents régiments de la 12<sup>e</sup> DI ayant été étrillés par la lutte subie sans interruption depuis le mois de février, c'est au 8<sup>e</sup> RI, de la 4<sup>e</sup> DI, que revient le redoutable privilège de s'emparer du point X.

Après une matinée calme, 1 500 hommes de ce régiment quittent leurs tranchées à 15h au son du clairon. Les cuivres font résonner l'hallali de l'offensive française sur la crête des Éparges. Si sur la droite l'attaque progresse, devant le point X, les Maxim\*\*éclaircissent les rangs français dans une tempête de vent et de neige. La défense est tout aussi féroce que l'attaque. Les Allemands se font tuer sur place plutôt que de reculer. L'artillerie s'en mêle fauchant indistinctement dans cet étroit espace autour du point X combattants français et allemands. En fin d'après-midi, un nouvel effort est tenté vers X qui est encerclé à plusieurs reprises. En vain... Le point X restera aux mains des Allemands, qui, grâce à un ensemble de galeries souterraines, ont rendu cette partie de la crête inexpugnable.

L'état-major français décide l'arrêt de l'offensive contre la crête. 90% du sommet de la colline sont désormais en possession des Français. Mais les 10% les plus importants, sont restés aux mains des Allemands.

4 500 hommes ont été perdus du côté français lors de ces journées. 2 500 du côté allemand... Une hécatombe inégalée sur la crête des Éparges durant toute la Première Guerre mondiale...

Mais pour autant, les combats de grignotage autour du point X vont se poursuivre tout au long de cet interminable mois d'avril 1915. Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer le témoignage du Capitaine de Mazenod, commandant d'une batterie de 75mm du 44<sup>e</sup> RAC, établie dans les environs de Bonzée :

« 18 avril 1915 – Le groupe fait barrage sur la crête des Éparges devant le fameux point X.

Pauvre point X! voilà longtemps que tu as fait un plongeon dans le néant, et tu n'es même pas porté disparu! Tu continues à faire partie des vocables du secteur. On persiste à jeter ton nom, le jour, la nuit, à tous les vents... « Tirez sur le point X », hurlent les téléphones. C'était un métier de chien pour toi! Et puis, quelle idée de t'avoir placé sur la crête: làhaut, tu étais rudement exposé!...»

Le soldat Léménorel, du 72<sup>e</sup> RI, de la 3<sup>e</sup> DI, monte sur la crête le 21 avril :

« Nous montons ce soir aux Éparges ; le commandant nous

l'indique : « tant qu'il y aura un homme vivant dans la tranchée, je défends qu'on recule, ou cela, il y aura pour lui des balles dans mon revolver. »

Le lendemain matin, au lever du jour, je suis assis dans la tranchée. A côté de moi, et également dans un boyau qui part derrière de tous les côtés, des cadavres de soldats allemands, des cadavres de soldats français, partout des cadavres, dans toutes les positions, toutes les attitudes. Bientôt les canons tonnent ; je vois voler ici les bras et les jambes des malheureux. Et l'on s'est étonné, après-guerre, qu'il y ait eu tant de disparus! ».

En comptant les pertes subies de part et d'autre jusqu'à la fin du mois d'avril, ce sont 20 000 hommes en tout qui auront été tués, blessés, portés disparus sur la crête des Éparges entre le 17 février et la fin avril 1915.

Si jusqu'alors les combats n'avaient concerné que l'éperon des Éparges, la lutte se prolonge de l'autre côté du village à partir du 24 avril dans des proportions équivalentes. En effet, de part et d'autre de la Tranchée de Calonne, les Allemands passent à l'attaque afin de déborder la colline par l'ouest.

Les pertes seront également épouvantables dans les taillis du Bois Haut broyés par la mitraille avant que la lutte ne s'apaise, relativement, après le mois de juillet 1915...

Nous sommes aujourd'hui réunis au milieu de ces hommes tombés si jeunes il y a plus de 100 ans. Plus d'un siècle déjà mais l'auditoire réuni en ce lundi 10 avril 2023 montre qu'on ne les oublie pas...

Continuons à nous retrouver tous les ans afin de perpétuer leur mémoire, par patriotisme mais également par humanisme...

Je vous remercie. In Memoriam...

Ce beau et long discours, douloureux au regard de tous ces « braves » dont les vies furent à jamais volées, résonna dans le silence printanier en chacun des auditeurs présents. Il fut suivi des discours de Mme Florence Goulet - députée de la Meuse, de Xavier Pierson - maire des Eparges, et de Mme Tourte-Trolue - Sous-préfet de Verdun.



Les enfants de la classe de CM2 de Fresnes ont ensuite interprété « L'hymne à l'espoir ».

\*Eugène Lemercier : né le 7.11.1886 à Paris - sergent au 106ème RI - porté disparu aux Éparges le 6 avril 1915 - auteur de « Lettres d'un soldat ».

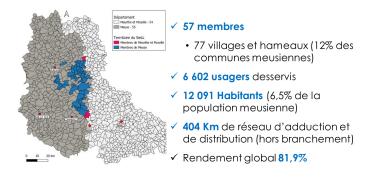
\*\* Maxim : mitrailleuse créée par l'ingénieur américain Maxim en 1885.

## LES CONFÉRENCES DE L'ESPARGE



Le 4 mars, Lionel JACQUEMIN, président du SIELL « Syndicat Mixte des eaux Laffont et Ladebat » nous offrit une remarquable conférence sur « L'eau, un trésor à gérer et à préserver ». Diaporama et film à l'appui, l'exposé fut complet et très pédagogique. Après une présentation géologique et géographique, nous avons abordé le défi auquel les chercheurs et les élus d'aujourd'hui sont confrontés pour sauvegarder l'équilibre de notre planète.

Le SIELL a la charge d'installer et de surveiller les réseaux d'adduction et de distribution de l'eau dans de nombreuses communes de notre territoire ; il a aussi pour mission de contrôler la qualité de cette eau, de lutter contre les pollutions naturelles et chimiques et les fuites intempestives (communales ou domestiques).



Puis, sur le plan historique, la question de l'eau aux Éparges fut évoquée par Patricia :

Avant la Grande Guerre les communes meusiennes déplorent l'état de vétusté de leur système d'adduction d'eau. La situation est problématique. Les canalisations sont anciennes, usagées ou obsolètes. Elles nécessitent des réparations ou des remplacements très onéreux, or les municipalités sont endettées et ne disposent pas des ressources

suffisantes pour réaliser les travaux d'envergure qui pourraient mettre fin à la pollution et aux problèmes d'irrigation dont les répercussions sur l'hygiène et la salubrité publiques sont chroniques.

L'eau qui alimente les fontaines, les abreuvoirs et les lavoirs, provient de sources captées aux alentours de chaque commune.

Après la guerre, la situation dans le département de la Meuse est dramatique. En plus des problèmes liés à la vétusté des installations, il y a les dégradations considérables dues aux bombardements. Les sources et les réseaux d'alimentation sont en grande partie détruits. Les canalisations pulvérisées ne peuvent plus alimenter en eau saine les principaux points de distribution des villages.

Le Ministère des Régions libérées a mis en place des laboratoires d'analyses bactériologiques et ces derniers constatent que nombre de puits sont infectés. Il faut donc les boucher par principe de précaution. La prolifération des rats dans les ruines augmente les phénomènes de contamination.

De ce fait, le retour des populations est difficile car il engendre des problèmes de salubrité publique.

La situation est particulièrement difficile car le coût de remise en état du système d'alimentation en eau des nombreux villages tout ou partiellement détruits du fait de la guerre est très élevé. Les communes déjà endettées avant-guerre se trouvent dans l'impossibilité d'effectuer les travaux. Elles sont, de plus, privées des ressources que leur apportait la forêt car celle-ci a été dévastée. Elles sont donc contraintes de parer au plus urgent en « réparant » le strict minimum ; le coût des travaux n'étant pas supporté par les créances des dommages de guerre (la vétusté initiale ne donne pas lieu à un remboursement) on procède à des forages de puits dans les villages provisoires, en attendant la reconstruction définitive des localités dévastées. Mais les débits sont souvent trop faibles et la pollution des eaux redevient problématique en raison de la contamination des nappes phréatiques par les munitions restées dans le sol ou récemment enlevées.

Aux travaux de captage des sources, s'ajoutent ceux de la reconstruction définitive des réseaux d'adduction d'eau. Le coût très élevé ralenti les démarches.

A ces difficultés financières s'ajoute la réticence des habitants à abandonner le stockage des fumiers dans l'usoir au profit des plateformes ou des fosses à purin. Pourtant, le maintien de ces habitudes provoque une infiltration dans les eaux de pluies souterraines qui accentue la contamination des sources et ruisseaux avec une prolifération des épidémies.



Rue principale des ÉPARGES avant-guerre avec les usoirs

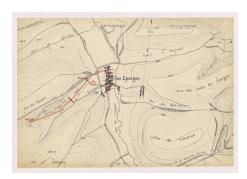
Face à cette situation, des conflits surgissent au sein des villages au point que les instances préfectorales encouragent l'association des communes pour se partager les dépenses liées aux travaux de captages et de construction des réseaux de distribution d'eau.

Dès le mois de mars 1921, un projet de regroupement de 35 communes du secteur de la Woëvre est constitué. Un syndicat est créé. Il a le pouvoir de déposer un dossier unique pour obtenir des subventions et « profiter des prélèvements spéciaux sur les fonds du Ministère de l'Agriculture et celui des Régions libérées. Ce regroupement de communes présente des avantages certains avec une dépense réduite, des contractions d'emprunts garantis, une coopération entre les villages qui, de fait, renoncent à vivre en autarcie (comme ce fut le cas pendant des siècles). Cette démarche est un pas vers la modernité et elle est encouragée pour freiner l'exode rural.

La difficulté est de trouver une source capable d'alimenter la population humaine et animale d'un, voire deux villages... (pour que les dépenses soient partagées). Mais dans ce contexte surgissent parfois des rivalités qui existaient avant-guerre pour la maîtrise des ressources naturelles.

Pour certaines communes, il faudra attendre plusieurs années avant que l'eau ne soit plus un problème.

Ce n'est pas le cas des Éparges qui, grâce au don de M. van Wezel, peut engager les frais de captage et d'installation d'un réseau de distribution d'eau à partir de la source située à l'ouest du village, dans les bois des Éparges jusque dans les maisons nouvellement construites.



Plan du captage de la source près du Sonvaux (coll. L'Esparge)



Le 22 avril, dans un tout autre registre, L'Esparge accueillait de Docteur Bruno FRÉMONT pour une conférence intitulée « Enquête d'identités ».

Le Docteur FRÉMONT est médecin d'urgence et médecin légiste. Il débute sa conférence par ces quelques mots :

"Je suis un civil, je ne suis pas militaire et je n'ai pas fait la guerre, mais j'ai vu beaucoup de morts et beaucoup d'horreurs. ... Il y a une approche de la mort à travers la médecine. Bien que l'analyse des ossements ne représente qu'une petite partie de la mission du médecin légiste, le fait que j'exerce à Verdun m'a conduit à intervenir très souvent sur le territoire.

Lorsque des ossements sont découverts, on appelle le médecin légiste. Ces ossements sont-ils humains ? S'agit-il d'un individu ou y en-a-t'il plusieurs ? De quand peuvent dater ces ossements ? De quoi est morte la victime ? Et, si possible, peut-on définir son identité ?

L'enquête médico-légale est décidée par la justice. Le patron est le procureur de la République et ce sont les officiers de police judiciaire qui requièrent le médecin légiste pour apporter ses compétences et pouvoir répondre aux questions que se pose la justice.

Les deux grandes questions de la médecine légales sont : la cause de la mort et l'identification.

Pour mener une enquête médico-légale, le médecin légiste dispose de certains éléments :

- \* lorsque cela est possible, on prélève les empreintes digitales elles sont comparées à un fichier de "délinquants" déjà répertoriés par la police et la gendarmerie si elles ne figurent pas dans le fichier, cela ne sert à rien...
- \* on note la taille de l'individu sachant que ce n'est pas toujours fiable car, sur les cartes d'identité, la taille mentionnée est celle qui a été déclarée et non officiellement mesurée.

- \* il y a l'identification odontologique (par les dents) très intéressante. Identifier, c'est comparer. En cela comme pour tous les autres paramètres, il est indispensable de posséder un élément de comparaison antérieur à la mort (pour les dents : un fichier ou une radio ou tout autre document médical conservé par un dentiste)
- \* la couleur des yeux (si le corps est encore conservé)
- \* le sexe de l'individu (là aussi, lorsque la conservation du corps le permet)
- \* l'âge de l'individu



Comme exemple d'enquête médico-légale en lien avec des combattants de la Grande Guerre, je citerai celui du colonel DRIANT – député de Nancy – qui avait eu une carrière militaire.

Il était le gendre du général BOULANGER et il avait écrit de nombreux ouvrages (un peu comme Jules VERNE) sur la future guerre sous-marine, aérienne et les nouvelles techniques susceptibles d'être utilisées dans ces futurs conflits. Il n'a pas été spécialement écouté... la guerre arrive et il veut retourner dans son corps d'origine. On lui confie deux bataillons de Chasseurs et on le met dans un endroit « calme » (car il est retraité, député). Il est affecté à Verdun dont la protection des 43 forts Serré-de-Rivière dissuade toute attaque ennemie sur cette place forte. Or, le 21 février 1916, c'est précisément là que les Allemands attaquent avec un déluge de feu et de fer qui s'abat sur le colonel DRIANT et ses Chasseurs qui sont en première ligne. Ils vont presque tous mourir, à l'exception de quelquesuns, et le colonel DRIANT est tué. Les Allemands vont l'inhumer sur place avec les honneurs militaires. Puis la guerre s'achève, les années passent et la situation va évoluer. Il y a des tensions qui montent et, concernant la dépouille du colonel DRIANT, les Allemands font planer le doute sur la véritable identité du corps qui a été inhumé.



Alors, dans l'entre-deux-guerres, on fait venir à Verdun un médecin légiste très connu, le Dr PELAS. C'est un homme très généreux, médecin des pauvres, altruiste, un médecin qui exerce en ville et se déplace toujours à pied, dans une tenue d'un médecin du

XIXème siècle avec gants blancs, chapeau melon, redingote, une canne parapluie, un faux col... enfin, c'est un personnage très connu, c'est LE médecin-légiste de Verdun.

C'est à lui qu'on confie la tâche d'identifier officiellement les ossements contenus dans le cercueil

du colonel DRIANT. L'exhumation a lieu, au Bois des Caures en 1934, en présence du commissaire de police, du prêtre local, des membres des sépultures militaires. C'est à partir de sa dentition que le docteur PELAS identifie formellement le corps du colonel DRIANT. Le doute ne fut plus permis et cette identification médico-légale fit grand bruit à cette époque-là.

Le docteur PELAS poursuivra ses investigations durant toutes les années qui suivront ; puis mon père succèdera au docteur PELAS et moi-même j'ai pratiqué ce métier pendant de nombreuses années sans que l'on parle des nombreuses enquêtes menées durant nos carrières respectives.

Or, avec le centenaire, la Presse commence à s'intéresser de très près à la question car cela fait revivre la guerre de 14...

Bien des années plus tard, à Verdun, dans la « zone rouge », des travaux commencent, avec des pelleteuses, et au cours de ces travaux vont être découverts un certain nombre d'ossements. A Fleurydevant-Douaumont par exemple, 3000 fragments osseux exhumés. CIC (Compagnie sont La d'Investigation Criminelle) est sur les lieux - les fragments sont acheminés dans une salle désaffectée de l'hôpital Desandrouin (à Verdun) et 23 individus différents seront identifiés à partir des 3000 fragments osseux. Dix auront une identité squelettique complète ; sept d'entre eux ont une plaque d'identité militaire. Il en est un dont on va pouvoir retrouver la petite-fille... C'est ainsi que certaines familles, bien des années après, ont pu faire le deuil. Car un mort c'est une chose, un disparu, c'est terrible car on n'est pas sûr qu'il soit mort.... Dans le cas de découverte comme celle dont j'ai parlé, c'est la mort qui ressurgit et on assiste à des deuils transgénérationnels.

Il y a des lois et des règlements qui régissent tout cela.

Après la guerre de 14-18, il était interdit de fouiller les champs de bataille. Puis il y eut une pression telle des familles que l'Etat a accepté pendant un certain nombre d'années que des fouilles aient lieu pour retrouver des effets personnels pouvant aider à faire le deuil. Après quelques années, il y a eu un décret interdisant formellement toute fouille. Ce n'est que l'apparition fortuite d'ossements qui permet de pratiquer une fouille.

Il y a une obligation très importante imposée par la justice : c'est <u>le respect dû aux morts</u>. Le respect du corps humain ne cesse pas après la mort et les personnes décédées, y compris les cendres, doivent être traitées avec respect et dignité. En dehors de tout aspect religieux, il y a cette exigence de respect qui est tout à fait particulière et ce n'est pas le cas de toutes les

congrégations.... par exemple, certains archéologues estiment que les ossements humains sont du matériel archéologique comme n'importe quel autre matériel – qu'il est en quelque sorte déshumanisé et peut être placé sur des étagères ! (Ce fut le sujet d'un congrès sur l'archéologie des champs de bataille qui s'est tenu à Verdun – j'ai entendu cela dans la salle et je suis intervenu).

L'éthique médicale, avec notre approche de l'individu, de l'humain, de la souffrance, de la maladie et de la mort n'est pas du tout sur la même longueur d'ondes.

Les recommandations légales en matière d'autopsie sont les suivantes :

Les corps non identifiés ou les restes squelettique font partie des investigations médico-légales. Ce qui implique qu'il faut se déplacer sur le terrain et faire une « levée de corps médico-légale» pour examiner le squelette en place et sur place et voir tout ce qu'il y a autour — car un squelette peut être dans différentes positions et avoir dans son périmètre toutes sortes d'objets (boutons, bijoux, documents etc...).

## Les exemples :

\* Exemple de Dun s/Meuse où un tracteur vient de découvrir des ossements. Mais il ne s'agit pas d'ossements de 14/18... ils sont secs, blancs et il y a aussi des fragments de tuiles, de poteries... on est sur un promontoire où l'on s'est battu en 1914 mais qui fut un lieu d'activité humaine bien antérieure à notre époque moderne. C'est le rôle du médecin-légiste de distinguer l'époque et les circonstances dues au décès des individus.

<u>Autre exemple</u> – l'étang de Vaux – ossements qui peuvent être contemporains de la guerre de 14/18 – on est juste à côté d'une sape dans laquelle se trouvait du matériel investigué par des pilleurs... on n'a pas retrouvé un seul bouton d'uniforme, une seule plaque d'identité métallique... donc, ce sont neuf soldats qui ne seront jamais identifiés ! La guerre les a privé de la vie, et un siècle après des pilleurs leur ont volé leur âme car on aurait pu les identifier et prévenir leurs familles... Voilà à quoi on est confronté ! On trouve sur internet des plaques vendues sur des sites, alors que c'est la seule manière de leur redonner leur identité.

<u>Autre exemple</u> – pas très loin des Eparges – un crâne dans un trou. Il y a des tranchées, des éclats d'obus... à côté du crâne un gros éclat en fonte. L'analyse ADN va révéler qu'il s'agit d'un crâne de femme. Or il n'y avait pas de femme sur le champ de bataille en 14/18. Il s'agit d'un acte criminel.

Rétrospectivement, on pense aux victimes non encore identifiées de l'assassin FOURNIRET (dans la région de Verdun).

Identifier c'est comparer – on ne peut faire de recherche ADN que si on a matière à comparer.

Pendant la Grande Guerre, grâce à la radio et aux auto-chir créées par Marie Curie, on a pu sauver de nombreux blessés (car au tout début de la guerre, ces derniers étaient transférés dans des hôpitaux loin du front... le voyage durait parfois 2 à 3 jours et l'infection à partir de la blessure se généralisait et les blessés mouraient avant de pouvoir être soignés). Ce qui a le plus tué en 14/18 c'est l'infectiologie. Les blessés dans la terre souillée du champ de bataille développaient entre autres la gangrène gazeuse.

En 1918 ce fut la grippe espagnole (ce sont les microbes qui ont le plus tué pendant la Grande Guerre).

Donc avec cette innovation des autochirs, c'est le service de santé qui vient au-devant des blessés et qui est en mesure de faire le tri : d'un côté les *morituri*, c'est-à-dire ceux qui ne pourront pas être sauvés, de l'autre les blessés capables de survivre et qui seront privilégiés dans l'évacuation et les soins donnés.

La plaque d'identité était portée par les combattants en 14. Au début il n'y en avait qu'une – lorsque le soldat mourait, sa plaque était remise à l'officier chargé des effets pour enregistrer le décès. Mais le cadavre n'avait plus de plaque d'identité et ne pouvait plus être identifié. Alors au milieu de la guerre on imposa le port de 2 plaques. Mais elles étaient en métal et se corrodaient, rendant illisible le nom gravé dessus... Après, on fit des plaques en aluminium et autre alliage moins vulnérable à la rouille.



Tout ce qui est trouvé autour d'un corps enseveli est important car ce sont des indices précieux pour l'identifier (boutons d'uniforme, montres, alliances, médailles, boucles de ceinturon etc...) .

Des personnes mal intentionnées ont hélas dérobé de nombreux objets (amateurs de métaux précieux ou collectionneurs) trouvés auprès d'un corps.

Docteur Bruno FRÉMONT

## Les sites de Mémoire du Saillant de Saint-Mihiel en danger



Dans une lettre adressée aux élus locaux, aux responsables associatifs et autres acteurs du territoire, Mickaël MATHIEU, de l'Office de Tourisme « Cœur de Lorraine » lance un cri d'alerte sur l'état dégradé des sites de Mémoire du Saillant de Saint-Mihiel. En voici un extrait :

« Mesdames Messieurs,

Par la présente, nous nous permettons de vous alerter sur l'état préoccupant dans lequel se trouvent les lieux de Mémoire situés aux abord de la route D907 entre Saint-Mihiel et Apremont-la-Forêt, sur une portion de l'ancienne ligne du front de position de la Première Guerre mondiale connue sous le nom de « Saillant de Saint-Mihiel ». Bien qu'indiqués par plusieurs panneaux signalétiques le long de la route D907, leur accès est pourtant malaisé du fait du mauvais état des chemins qui permettent de s'y rendre, notamment au niveau du site des « tranchées des Bavarois et de Roffignac » dans la forêt domaniale d'Apremont et de celui de « l'hôpital allemand » dans la forêt de Gobessard. De plus, le manque d'entretien de ces sites entraîne développement de la végétation nuisant à leur visibilité, ainsi qu'au bon cheminement des visiteurs. (...) On compte un certain nombre d'élèves des premier et second degré participant notamment régulièrement à des animations pédagogiques proposées par l'Office de Tourisme Cœur de Lorraine en lien avec le Service Education du Parc naturel régional de Lorraine et animées par des quides conférenciers habilités.

L'entretien de ces lieux de Mémoire constitue donc un enjeu pluriel primordial, à la fois mémoriel, touristique mais aussi sécuritaire. C'est pourquoi nous vous invitons à vous saisir de ce sujet ... ».

La question de l'entretien des sites de Mémoire est récurrente... Qui est responsable ? Qui finance ?



En l'occurrence, le site que j'ai visité aux côtés de l'équipe pédagogique du PnrL (Parc naturel régional de Lorraine) et de M. par MATHIEU, est géré une association locale qui n'a plus les movens d'assurer l'entretien des lieux.

Qui peut prendre le relai?

## Le collectif « Jeunes en Meuse »



A la demande de Maxime BIENAIMÉ - chargé de mission Jeunesse au Département de la Meuse - nous avons accueilli un groupe fort sympathique de jeunes meusiens volontaires pour s'engager au sein d'un « collectif départemental\* » dans des domaines très variés tels que la solidarité, la mobilité, le tourisme et... la Mémoire.



Un séminaire a été organisé les 11 et 12 février 2023 au CPIE de Meuse à Bonzée. L'objectif principal était d'établir un règlement de fonctionnement du collectif : durée d'engagement, coordination, calendrier prévisionnel de réunions, pôles de réflexion thématiques, relations avec les élus, outils de communication et visibilité...

Prochaine rencontre au mois d'avril et mise en place progressive des outils nécessaires à l'animation des réflexions et à la visibilité du collectif.



\* le collectif « Jeunes en Meuse » a été créé le 3 décembre 2022 sous l'égide du M. Jérôme DUMONT (Pdt du Conseil Départemental), Mme SIGOT-LEMOINE (1ère vice-présidente en charge de la Culture et de la Jeunesse) et M. Jérôme STEIN (conseiller départemental en charge de la Jeunesse).

Patricia



# LA HOLLANDE ET LA FRANCE 2ème partie



Dans le précédent numéro nous avons examiné ces relations sous le règne de Louis XIV avec ses interventions militaires. A la fin du XVIII° siècle, elles évoluent complètement au point de rendre ces deux pays sinon amis du moins alliés. Ce sont les changements politiques français qui commanderont, en quelque sorte, le partenariat. Cet article comportera trois parties :

la France et la République batave ; l'intermède royal de Louis Bonaparte ; la participation hollandaise dans la Grande Armée de Napoléon.

La situation politique des Pays-Bas, surtout à partir des années 1780, se caractérise par une instabilité chronique. Il est difficile d'en examiner les contours exacts sans tomber dans la profusion d'explications. Une synthèse est nécessaire.

Deux forces centrifuges se disputent le pouvoir, l'hégémonie, dans ces provinces dites unies. Celles justement qui veulent l'union sous l'égide du stathouder Guillaume V d'Orange-Nassau et celles qui viennent de naître menées par les Patriotes. Leur chef de file est Joan Derk van der Capellen tot den Pol. Un nom à rallonge pour un raccourci politique : la liberté et l'exclusion de toute restauration orangiste. Après bien des péripéties, en 1791, les Orange-Nassau gagnent la lutte et les Patriotes doivent s'exiler en France.



Guillaume V

Cet exil est déterminant pour la suite. En effet, les réfugiés vont s'imprégner des idées révolutionnaires de la France et approuvent la politique guerrière de nos dirigeants au point de participer avec eux aux batailles de 1795 (1) contre leur propre pays pour chasser la dynastie régnante et

chasser la dynastie régnante instaurer la République batave.

Naturellement, le Directoire (2) qui prend l'affaire en cours va se montrer exigeant pour prix de sa participation : une forte indemnisation, un prêt (on dirait aujourd'hui à taux zéro), l'entretien des 25 000 soldats français stationnés dans le pays et la cession de territoires au sud. Si la République batave est fille de la Révolution française, celle-ci se montre bien marâtre. La batave serait-elle une batarde ? N'empêchent que les tractations vont bon train ; les exigences du

Directoire baissent sensiblement (en particulier sur l'indemnité et les revendications territoriales) mais augurent mal de l'avenir. La Hollande sera-t-elle une vassale de la France ? Une chose demeure certaine la France veut pour sa voisine du nord une constitution qui met en place une république. A priori, cette volonté coïncide avec celle des élites du pays mais encore faut-il que toutes les provinces se mettent d'accord. Elles y arriveront presque car :

« Du 1° mars 1796 au 22 janvier 1798, et donc durant près de deux ans, les travaux des députés ne mènent qu'au rejet unanime de la Constitution par le peuple batave et à d'énièmes discussions dans l'arène haguenoise. En août 1797, après seize à dix-sept mois de palabres où s'affrontent fédéralistes et unitaristes ; conservateurs, modérés et radicaux ; libéraux, pragmatiques ou dirigistes, le peuple a en effet rejeté le premier projet constitutionnel » (3).

1798, la Constitution instaurant une république est adoptée. Pour autant cette jeune République est-elle libre, indépendante, vis-à-vis de la France ? On peut y répondre par la négative. Si elle est une république-sœur, elle est aussi une république cliente donc assujettie aux contraintes économiques. Constitution ou pas, l'instabilité demeure. La France observe avec attention et avec intérêt ce qui se passe dans cette région; la République batave ne doit pas lui échapper quitte à lui imposer un pouvoir fort aux tonalités françaises. En attendant ce moment, il faut permettre à un homme pro-français de diriger le pays. C'est Rutger Jan Schimmelpenninck qui fera l'affaire. plusieurs années, il occupe le poste d'ambassadeur à Paris. En 1804, Napoléon lui demande d'étudier une nouvelle constitution dotée d'un exécutif fort et, l'année suivante, il devient grand-pensionnaire. Ce titre ancien qui remonte au XVII° siècle donne beaucoup de pouvoir et désigne en fait l'impétrant chef du gouvernement. En réalité, pour Napoléon ce grand pensionnaire est une marche pour atteindre le palier qui sera la royauté de Louis Bonaparte. Cette marche est haute d'une année...

Napoléon juge le grand pensionnaire pas assez français. L'est-on suffisamment à ses yeux ? Aussi, il le fait partir et pour combler le vide -certes, la nature l'a en horreur - on peut compter sur l'Empereur. Il doit placer une autorité, investie d'une fonction royale, en laquelle il a toute confiance. Il pense naturellement à sa famille. N'est pas Corse qui veut. Il ne reste plus que Louis à caser. Joseph, son aîné, est roi d'Espagne; son

cadet l'est pour la Westphalie ; Murat, son beau-frère est fait Grand-Duc de Clèves et de Berg et, deux ans plus tard, il règnera à Naples (4). Louis est tout désigné.



Ce cadet de neuf ans est tout dévoué à son frère et celui-ci se montre très attentionné au devenir du petit, si fragile de santé et de caractère. Voila donc la recrue idéale pour régner dans ce pays qu'il convient -il faut le répéter- de garder dans le giron français.

Louis Bonaparte Louis a une personnalité complexe. Hypocondriaque caractérisé mais parfois justifié, il a une santé physique fragile et un esprit perturbé.

La mise sous tutelle de son frère n'arrange pas les choses. Louis est timide, hésitant, peu sûr de lui. Il a épousé Hortense de Beauharnais, fille de Joséphine et, par conséquent, belle-fille de l'Empereur. Comme époux, il ne se montre pas à la hauteur ; surtout que sa femme attendait un conjoint bien différent. Autoritaire comme peuvent l'être les complexés, il crée continuellement des disputes. Bref, le ménage va mal et Hortense ne fera que de très brèves apparitions en Hollande. Le roi est donc seul à gouverner.

La tâche n'est pas facile d'autant qu'il faut convaincre les Hollandais du bien-fondé d'une restauration. Celle-ci est une volonté de Napoléon : « La Hollande est sans pouvoir exécutif ; il lui en faut un: je lui donnerai le prince Louis ».Les Hollandais n'auront pas le choix : ou ils acceptent ou le pays est incorporé à la France ! Il faut tout de même leur faire avaler la pilule. Pour cela, Napoléon promet un régime favorable à la prospérité du pays (c'est un point sensible pour ce peuple de commerçants). Le souverain s'engagera à tout mettre en œuvre pour une réconciliation nationale (c'est un besoin réel). Il est prévu que les lois constitutionnelles et les libertés seront maintenues. L'indépendance du pays sera garantie. Tous les symboles nationaux (langue, religion, monnaies, drapeau) seront conservés. Avec ces conditions, les Hollandais pouvaient accepter le changement. Mais certains se posaient la question : « La nouvelle plante allait-elle s'acclimater ?» (5)

La nouvelle plante s'acclimatera vite et bien. Il serait trop long d'énumérer les mesures que prend le roi Louis (6). D'abord il apprend la langue qu'il maîtrise rapidement. Il donne à son royaume un volet démocratique ignoré jusque-là par une oligarchie prédominante. Sa constitution va dans ce sens. Par elle , l'unité nationale est en marche. Le nouveau roi sillonne le pays, crée des universités, promet de grands

travaux utilitaires et symboliques. Bref le roi est apprécié de ses sujets. On serait alors tenté de croire que la Hollande va traverser une ère de paix, de stabilité et de prospérité. C'est mal connaître Napoléon.

Assez rapidement les deux frères ne vont pas s'entendre. L'ainé espérait manier son petit frère. Louis profondément attaché à son nouveau pays le protégera des ingérences de l'Empereur. Le nouveau roi s'oppose à la volonté impériale au sujet du blocus continental qui veut étouffer l'Angleterre économiquement. Mais respecter ce blocus c'est ruiner le commerce hollandais. Les directives de Napoléon ne sont pas totalement suivies d'où la colère du Français. Elle ne s'apaisera pas avec le temps ; à Sainte-Hélène, il aura ce jugement sévère et injuste : « L'esprit de Louis est porté à la bizarrerie et a été gâté encore par la lecture de Jean-Jacques (entendre Rousseau) . Courant après une réputation de bienfaisance et de sensibilité, incapable par lui-même de grandes vues, susceptible tout au plus de détails locaux, Louis ne s'est montré qu'un roi préfet ».

Naturellement les jours de Louis en Hollande sont comptés. Il abdiquera en 1810 après quatre ans de règne seulement. La Hollande sera incorporée à l'empire français.

Un autre sujet de discordes a été celui du recrutement de soldats hollandais pour accroître les effectifs de la Grande Armée (7).

Louis limitera au maximum les exigences de l'Empereur. Mais il ne pourra pas s'en affranchir totalement. Néanmoins, un fort contingent d'Hollandais participera aux batailles menées par la France ; pas assez aux vues de Napoléon qui se met -on s'en doute- en colère ; l'impatience de ce dernier égale son intelligence. Dès l'arrivée du nouveau roi, il demande 18 000 hommes (1°août 1806) et le même jour, se ravisant, il monte à 30 000. En 1809, elle s'élèvera à ... 40 000. Louis arrive à réduire de moitié l'envoi de troupes pour la France. Il y aura deux brigades distinctes dans le temps et dans l'espace. La première, dès 1806, sera engagée en Prusse. La seconde rejoint le bourbier espagnol en 1808.

Après l'abdication de Louis, Napoléon ayant incorporé la Hollande à l'Empire français, la participation militaire augmente. C'est le décret du 18 août 1810 (on ne perd pas de temps après le départ du roi) qui fait monter en puissance l'armée hollandaise. Comprenons bien qu'à ce moment-là, elle sert exclusivement la France. Les régiments existants changent de numéro coïncidant avec la numérotation française. On dénombre deux régiments de cavalerie (hussards et cuirassiers) cinq régiments et six bataillons

d'infanterie. A ces formations de combat, il convient d'ajouter des troupes de soutien (artillerie, train, génie), de sécurité (gendarmerie), de réserve... Les effectifs de l'armée hollandaise ont triplé. Ainsi, la Hollande a versé son sang sur bien des champs de bataille et, en particulier, en Russie.



Bataille de la Bérézina - 26 novembre 1812

Si la campagne de 1812 fut un désastre pour la France, elle fut pour la Hollande une page de gloire. Les soldats hollandais furent parmi les autres soldats étrangers ceux qui souffrirent le plus des rigueurs de cet hiver et des privations inhérentes à la retraite dans un terrain enneigé et gelé. Le passage de la Berezina reste dans les mémoires militaires un moment dramatique mais héroïque. Des hommes se dévouent pour construire le pont qui va sauver le reliquat de cette Grande Armée qui n'est plus qu'un fantôme. Des hommes vont travailler à assembler les poutres destinées aux pontons, passerelles et autres solives dans l'eau glacée. Naturellement, la quasi totalité de ces ouvriers du désespoir va mourir. Ces hommes, ces pontonniers, furent, pour une bonne partie, des Hollandais. Ils étaient 400 aux ordres du général d'Eblé. Gloire et honneur à eux. Certes, les recrues hollandaises comme bien d'autres, furent d'abord contraintes mais l'obligation ne crée pas le devoir et celui-ci, s'il est accepté, engendre l'héroïsme.

Cet article a essayé de démontrer que les relations franco-hollandaises sous le Premier Empire manifestent sinon une amitié du moins un partenariat. On le doit en partie à l'action de Louis Bonaparte, roi de Hollande, qui fut généralement apprécié mais aussi aux soldats de cette nation dont le courage renforce les liens avec la France.

Xavier PIERSON

### Notes:

1) C'est au cours de ces opérations que la cavalerie française va s'emparer de la flotte hollandaise le 23 janvier 1795. Pour la cavalerie, il s'agit du 8° Régiment de Hussards mais n'oublions pas qu'il fut aidé par le 3° Bataillon de Tirailleurs belges. Le lecteur pourrait s'étonner d'un tel fait d'armes. Il faut préciser que l'hiver 95 était fort rude et ... la mer gélée aux abords du port de l'Heider!



La bataille de l'Heider

- 2) Le Directoire n'a pas décidé l'intervention en Hollande puisqu'elle commence en janvier alors que ce nouveau régime est proclamé en octobre 1795.
- 3) Extrait du livre d'Annie Jourdan : « *La Révolution batave entre la France et l'Amérique (1795-1806*) ».
- 4) Parmi les quatre frères de Napoléon, le seul a être exclu des fonctions royales est Lucien (1775-1840). Républicain dans l'âme, il n'approuvera jamais la politique impériale et sera, selon sa volonté, éloigné de la famille.
- 5) Cette remarque est du financier Canneman à l'adresse du ministre Gogel.
- 6) Pour découvrir d'une façon exhaustive les actions du roi Louis en Hollande, il est utile de lire l'ouvrage collectif « *Louis Bonaparte. Roi de Hollande* » sous la direction d'Annie Jourdan déjà citée.
- 7) La Grande Armée comptera jusqu'à 850 000 hommes avec des contingents d'une vingtaine de nations. La part des étrangers incorporés dans cette grande unité varie dans le temps. Entre 1805 et 1812, de 15% elle atteint 47%. Pour tous les détails touchant ce sujet, lire le remarquable ouvrage d'Alain Pigeard « *Dictionnaire de la Grande Armée* » (815 pages!)

NB: Un ouvrage plus général et plus complet est à lire: « *Histoire des Pays-Bas des origines à nos jours* » de Christophe de Voogd.

## Les chroniques de Martine « Lorsque l'enfant paraît »



Une belle surprise

« Raoul, Raoul, réveille toi mon petit! »

Raoul entrouvre les paupières et, les yeux encore pleins de sommeil, distingue le visage de son père André penché au- dessus de lui. Habituellement, c'est maman Annette qui vient le sortir du lit, son papa étant déjà parti au travail. Que se passe-t-il donc ce matin pour que le rituel soit bouleversé ?

«Elle est malade maman? » s'inquiète Raoul, « pourquoi c'est toi qui me réveille ? »

« Ne t'inquiète pas, tout va bien, ce matin, elle est très occupée mais très vite, tu vas la voir et qui sait, avec une surprise! Tu vas déjeuner et ensuite, ta mamie Odette viendra te chercher. Tu passeras la journée avec elle. Tu vas voir, ça va être une superbe journée! »

André prend son fils dans ses bras, le porte jusqu'à la cuisine et l'installe à la table. D'ordinaire, un bol de chocolat chaud et deux généreuses tartines de confiture attendent Raoul. Aujourd'hui, la table est nue.

« Si je me souviens bien, c'est bien un chocolat que tu prends ? Avec des biscuits ?

- Mais non papa, des tartines avec de la confiture ! Dis, où elle est maman ?
- Je t'ai dit tout à l'heure qu'elle était occupée et ce matin, c'est moi qui vais préparer ton petit déjeuner. » Raoul observe son père. Malgré l'air rassurant qu'il tente d'afficher, Raoul le sent inquiet et un peu gauche. Ses gestes sont maladroits, le bol est posé sans ménagement sur la table, une hésitation « Une ou deux cuillérées de chocolat? ». André taille des tartines « pas si épaisses papa et surveille le lait, ça va déborder! ». Pour l'instant, c'est André qui semble débordé, il n'est pas bien au fait des tâches ménagères mais il essaie de faire au mieux.

Enfin, André peut déjeuner. Mais lui qui d'ordinaire affiche un bel appétit et engloutit ses tartines en un rien de temps, aujourd'hui s'attarde. D'autant que son père s'est éclipsé, le laissant seul pour se précipiter dans la chambre des parents. Raoul en est certain, on lui cache des choses.

Mamie Odette arrive, un rien essoufflée. Elle habite à

l'autre bout du village et, de toute évidence, elle s'est hâtée. « Bonjour, mon petiot. Ton papa te l'a dit, nous allons passer la journée ensemble. Tu es content ?

-Oui, Mémée mais c'était pas prévu ! Pourquoi maman elle est pas là ?

-Elle est un peu malade mais rassure-toi, c'est pas grave ».

Pas grave, pas grave, c'est vite dit. Et pourquoi Madame Thiébaut arrive-t-elle ? Madame Thiébaut que Raoul appelle aussi Dame Piqûre. Elle était venue à la maison quand son père s'était blessé pour lui changer ses pansements et lui injecter quelques doses d'antibiotiques. Raoul se souvient de la seringue et surtout de l'aiguille qui lui semblait monstrueuse, toutes deux mises à bouillir dans une casserole, du capuchon de l'ampoule coupé avec une scie minuscule, de la chiquenaude sur le verre. Brrr ! Rien que d'y penser, Raoul en frisonne d'effroi.

« Bonjour Odette, bonjour Raoul. Tu en as de la chance de passer la journée chez ta mémère! Ah! André! Je vais voir votre femme, ne vous angoissez pas, j'ai bien suivi Annette, tout va bien aller ».

Raoul après un débarbouillage rapide est vite habillé. Il part, serrant fort la main de sa grand-mère. « Dis Mémère, c'est sûr que maman n'est pas malade ? Elle va pas mourir ?

-Gros bêta, cesse de te mettre des idées saugrenues en tête. Ta maman va bien, elle ne peut pas s'occuper de toi aujourd'hui mais tu la verras ce soir ». Ces propos apaisants ne le rassurent qu'à demi mais bon puisqu'il faut attendre, attendons se dit Raoul.

« Alors Raoul, une partie de petits chevaux, ça te dirait ? Sors la mallette de jeux. Choisis tes couleurs. A toi de jouer! ». Tout à sa partie, Raoul oublie ses craintes. Mémère bavarde. « Mon petiot, tu es grand maintenant, bientôt 5 ans! N'aimerais-tu pas avoir un petit frère ou une petite sœur ? »

Un petit frère ? Une petite sœur ? C'était donc ça tout ce mystère ! Une petite sœur, passe encore, elle aurait ses jouets, poupées, dînette, magasin d'épicier mais un petit frère ! Ah, non ! Il lui piquerait ses jouets, petites voitures, train, ballon ! Et puis, il l'avait bien vu l'été dernier quand il était en vacances chez sa tante avec ses deux cousins Alain et Jacques. « Alain, surveille ton petit frère ! Et prête-lui tes jouets ! Arrêtez de vous chamailler ! » Si c'était ce qui l'attendait, ça n'était pas drôle, mais pas drôle du tout !

Raoul se souvient des dernières semaines : sa maman qui peinait à le porter dans ses bras pour monter le coucher. « Que tu es lourd mon garçon ! ». Et puis, cet inventaire. Elle avait retiré de l'armoire des cartons pour en ressortir de minuscules vêtements emballés dans du papier de soie. « Regarde Raoul, ces tous petits chaussons que tu portais quand tu étais bébé ! Et ces jolies brassières tricotées par tes grands-mères ! Comme tu étais mignon quand tu les portais ! Et ces

bavoirs si finement brodés!». Le regard d'Annette s'attendrissait au souvenir de délicieux moments. Avec son père, il était monté au grenier. Sous un drap, Raoul avait découvert un petit berceau en osier. « Tu vois Raoul, c'était ton premier lit quand tu étais tout petit, si petit que tu remplissais à peine mes deux mains. Depuis, tu as bien grandi, un vrai petit homme aujourd'hui!»



Raoul n'a pas compris le message. Il interroge sa grand-mère.

« Dis mémère, on dit que les petites filles, ça naît dans les roses et les garçons dans les choux. Mais, au jardin, il n'y a pas encore de roses et les choux, c'est pas la saison!

-Raoul, cesse de jouer les raisonneurs ! Peut-être que le bébé sera apporté par une cigogne comme en Alsace? Et arrête de me poser toutes ces questions ! »

Raoul perçoit la gêne de Mémère, n'insiste pas et se réfugie sur le coffre à bois près de la cuisinière avec le chat Titi.

Mémère s'apprête à préparer le repas quand, la porte s'ouvre. C'est papa qui exulte.

« Ca y est! Mamie, vous avez une petite fille! Tout est allé très vite, moins d'une heure après votre départ. Raoul, tu as une petite sœur! Elle s'appellera Maryse. Tu es content? Tu vas voir comme elle est belle! Venez vite la voir »

Ouf! C'est une fille! Raoul est rassuré, ses jouets sont sauvés.

Raoul entre dans la chambre. Dame Piqûre est toujours là occupée à ranger sa mallette. Appuyée sur des oreillers, sa maman un peu pâlichonne semble bien fatiguée. « Approche Raoul, fais un bisou à ta petite sœur. Elle est belle, non? ». Belle, belle, c'est vite dit. Raoul ne voit qu'un petit visage rouge et fripé coiffé d'un abondant duvet noir, de minuscules petits bras aux poings serrés qui s'agitent en des mouvements saccadés. Et quelle voix! Ouin! Ouin! Maryse pleure, ouvrant grand une bouche édentée. Un portrait qui ne ressemble en rien aux photographies de bébés souriants qu'il a pu voir.

« J'étais comme ça quand je suis né ? Aussi rouge ? Aussi petit ? Je criais autant ?

-Mais oui et même plus. Mais d'ici quelques jours, tu verras, tu auras la plus jolie petite sœur du monde.

-Viens Raoul, ta maman a besoin de se reposer .

- J'ai une petite sœur, j'ai une petite sœur ! « crie Raoul en sortant de la chambre.

Finalement, il est heureux et comme l'écrivait Victor Hugo:

« Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille applaudit à grands cris, son doux regard qui brille fait briller tous les yeux et les plus tristes fronts, les plus souillés peut être, se dérident soudain à voir l'enfant paraître innocent et joyeux. »

Martine Winger-Galtié

Pour faire suite à cette jolie « chronique », voici un article bien tourné et non dénué d'humour...

#### PERE ET FILS

On raconte que Clémenceau s'était plaint naguère de manquer de lumière dans son cabinet de travail. Un gros arbre du jardin du voisin y masquait le jour Quelqu'un passa par là, qui demanda alu voisin de faire un peu ébrancher cet arbre Et un jour, Clémenceau vit clair, car l'arbre avait disparu. Le voisin fétait... un Père jésuite. L'ancien ministre tint à le remercier lui-même. Il écrivit ceci:

«Mon Père, je ne saurais trop vous remercier du service que vous venez de me rendre et que vous avez exagéré. Je vous en suis reconnaissant. Mais ne vous offensez pas du titre que je vous donne, en vous appelant mon Père, puisque vous venez de me donner le jour.

A quoi le Père jésuite s'empressa de répondre:

« Mon Fils, que ne ferait-on pas pour le Père la Victoire qui a sauvé la France! Le service que je vous ai rendu est bien mince, et vous l'exagérez. A votre tour, ne soyez pas surpris du titre que je vous donne en vous appelant mon Fils, puisque je viens de vous ouvrir le ciel.

Père, Fils... spirituels, évidemment, et autant l'un que l'autre.

Patricia

